

Soumis par : Edward Goertzen

Résumé

Partie un

Nous ne sommes pas gouvernés par l'administration politique actuellement élue, nous sommes gouvernés par les lois adoptées par les personnes que nous élisons et dont le mandat est de nous protéger des dirigeants. Le capitalisme et la démocratie sont irréconciliables.

Partie deux

Il existe trois types de démocratie : la démocratie directe, la démocratie électorale et la démocratie représentative. La principale différence entre la démocratie électorale et la démocratie représentative découle des guerres de la Réforme anglaise.

Partie trois

Il n'y a pas qu'un seul déficit démocratique, il en existe plutôt trois. Il existe un déficit au plan local et de la communauté. Il existe un déficit sur le plan de l'information pertinente. Et il existe un déficit de représentation de la part des personnes que nous élisons.

Partie quatre

On ne saurait sous-estimer l'importance d'une structure organisationnelle à l'intérieur de laquelle peuvent être exécutées les fonctions nécessaires d'une démocratie représentative. La mobilisation des jeunes, associée à la sagesse de l'âge, peut faire de celle-ci une réalité.

Partie cinq

Dans une société démocratique représentative fonctionnelle, nous pouvons [Traduction] « déplacer le vote » nécessaire pour [Traduction] « déplacer le pouvoir des dirigeants aux électeurs et, ce faisant, combler les besoins économiques, sociaux et spirituels de ces derniers ».

Démocratie RPC

Partie un

J'ai choisi la formule « démocratie RPC » comme titre parce que notre démocratie est en difficulté. Non seulement ne savons-nous pas comment la pratiquer, mais on nous prive délibérément des connaissances relatives à la « façon de faire ». Les versions modernes tant de la démocratie que du protestantisme ont été façonnées durant les guerres civiles de la Réforme anglaise (1638-1660); l'acronyme « RPC » que l'on retrouve dans le titre pourrait signifier « Démocratie représentative pratiquée par les citoyens » ou « Démocratie représentative pratiquée par les chrétiens ».

Nous sommes régis par des lois. La façon que nous procédons à titre de société est au cœur de la démocratie; nous y parvenons en adoptant des lois.

J'espère que d'autres auront noté que les médias convergents axent constamment la chose politique sur les chefs de parti.

Comme nous le montrerons, si les partis politiques existent bien, leur objet n'est pas de représenter la population mais plutôt d'obtenir le pouvoir de diriger. Leur existence même est vouée à cet objet. Au sein de notre Parlement, la Chambre des communes du peuple, on ne retrouve que des dirigeants et des gens du peuple. Lorsque nos députés se mettent en tête de devenir des dirigeants, le fait, pour ceux-ci, de prétendre représenter la population constitue une véritable mascarade.

Abraham Lincoln a dit que l'objet du gouvernement était d'obtenir les résultats que nous souhaitons collectivement, mais que nous ne pouvons obtenir de nous-mêmes, seuls. Nos médias convergents présentent constamment la pratique de la politique comme s'il s'agissait d'un conflit; si tel est le cas, le conflit au niveau du débat a pour objet de dégager un consensus, lequel peut ensuite être promulgué sous forme de loi.

Sir Winston Churchill est connu pour avoir dit que « dans une démocratie, les lois découlent du peuple » [Traduction].

La façon dont cela se passe fait l'objet du prochain segment et il apparaîtra relativement évident que telle n'est pas la façon dont les choses se déroulent actuellement.

Partie deux

En démocratie, nous ne sommes pas gouvernés par le chef et le parti politique, lesquels forment le cabinet, mais nous nous gouvernons nous-mêmes, ou nous sommes censés être gouvernés par les lois proposées par le cabinet au pouvoir. En principe, ces lois doivent ensuite être examinées par les représentants que nous élisons pour veiller à ce que celles-ci n'enfreignent pas le bien-être des électeurs, où qu'ils se trouvent dans le pays.

J'ai pris conscience, la première fois, de l'existence de différents types de démocratie lorsque le président Mao a été cité comme ayant affirmé : « Nous avons également une démocratie, mais elle est d'un type différent. » [Traduction] Une recherche plus poussée a révélé qu'il en existait, en fait, trois types.

1) **Démocratie directe** – Forme de démocratie dans laquelle un groupe de citoyens s'informent mutuellement, en viennent à un consensus et partagent équitablement les coûts et les avantages du dénouement.

2) **Démocratie électorale** – Forme de démocratie qui est actuellement la nôtre. Dans cette forme de démocratie, les électeurs choisissent un parti politique ou un chef qui, par la suite, avec l'appui de la bureaucratie, élabore les lois et jouit du pouvoir nécessaire pour les faire exécuter ou non; l'invocation des lois relève du pouvoir exécutif.

3) **Démocratie représentative** – Forme de démocratie dans laquelle les électeurs choisissent des représentants élus à la Chambre des communes du peuple, où ils protègent ensuite les intérêts de la population en autorisant les dirigeants à AGIR et à modifier les LOIS pour éviter que les dirigeants ne portent atteinte au bien-être des électeurs.

Les intérêts de la population sont protégés du fait que nos représentants modifient les LOIS proposées par les dirigeants, ces lois ayant toujours pour objet de promouvoir les intérêts de leurs courtisans, de leurs proches, des intérêts spéciaux, de leurs partisans et de leurs principaux donateurs.

La différence essentielle entre la démocratie électorale et la démocratie représentative découle des guerres de la Réforme anglaise.

D'une part, les catholiques romains et les royalistes croyaient au pouvoir personnel et autoritaire du pape et du roi (droit divin) tandis que, d'autre part, les puritains, dirigés par

Cromwell, croyaient en la primauté du droit et ont estimé, en définitive, que le pouvoir ultime devait incomber aux communes et non aux dirigeants, que ces derniers aient ou non été élus.

Nous avons hérité de la différence, au plan culturel, comme en témoigne la prédominance du pouvoir personnel (proche de la dictature) dans les pays à prédominance catholique romaine, la primauté du droit occupant une place plus importante dans les pays à prédominance protestante.

Plusieurs militent actuellement en faveur de diverses nouvelles façons « d'élire nos représentants » [Traduction].

Partie trois

L'expression « déficit démocratique » a été relevée, pour la première fois, dans un article figurant dans le numéro du 1^{er} avril 2001 de la revue *Catholic New Times*, intitulé « The Growing Democracy Deficit » (10), de Ted Schmidt. Cette expression m'a amené à me demander s'il existait plusieurs formes de déficit et, le cas échéant, de quels déficits il s'agissait.

Les trois déficits ont une incidence les uns sur les autres et démontrent pourquoi non seulement notre démocratie a-t-elle échoué, mais [ndt : phrase incomplète]

Déficit communautaire – Au niveau local et, pour les fins de la pratique de la démocratie, il doit être possible de faciliter le dialogue entre les électeurs et les élus, en plus de permettre à tous les électeurs de suivre ce dialogue.

Le déficit suivant est le...

Déficit d'information – Les nouvelles sont façonnées et présentées de manière à susciter de l'appui pour des aspects comme le maintien du contrôle du crédit émis par les « fraudeurs bancaires » [Traduction] internationaux et pour la conduite de guerres non justifiées qui ne profitent qu'à l'élite mondiale qui détient les rouages du pouvoir et non aux citoyens du monde, en tant que tels (13).

Le 23 décembre 2011, Jack Etkin écrivait ce qui suit : [Traduction] « Puisque nous, Canadiens, ne possédons pas nos propres médias, nous n'avons qu'une capacité limitée de

déterminer ce qui se passe véritablement dans notre monde. Et je pense que c'est la raison pour laquelle nous continuons de perdre un si grand nombre de batailles importantes. » (14).

Le déficit d'information soulève la question de ce qu'à quoi sert l'information, si ce n'est « d'in-former » l'esprit. La principale source d'information de masse doit venir en premier lieu, le programme étatique obligatoire et, plus tard, les médias institutionnels convergés.

Je pense que l'on peut tenir pour acquis que c'est l'ignorance des électeurs qui sous-tend l'apathie à l'égard des affaires publiques. Comment pouvons-nous nous sentir concernés et agir à l'égard de ce dont nous ne savons rien? Non seulement sommes-nous ignorants des enjeux, mais nous le sommes également des conséquences des lois.

Par conséquent, face à un déficit au plan local et de la communauté, à une connaissance limitée des faits avec lesquels communiquer, en plus d'être soumis à un barrage de futilités, se dégage une absence de consensus que n'importe lequel de nos élus est en mesure d'incarner. La source d'information des élus devient alors la bureaucratie.

Déficit de représentation

L'importance de la représentation des électeurs a été établie à l'époque où se sont tenues les guerres civiles et les guerres de la Réforme anglaise.

Ces guerres sont et ont toujours été présentées comme une lutte en faveur de la liberté religieuse, mais en fait, elles avaient tout autant pour objectif d'établir et d'affirmer des réformes économiques, politiques et sociales.

À quel type de représentation peut-on s'attendre à défaut de consentement ou de consensus pour le représenter? Il faut élaborer quelque chose, et cela ne peut survenir que lorsque les personnes en cause sont dotées d'une structure organisationnelle qui leur permet de communiquer de manière pertinente, entre elles.

Nous ne pouvons agir en ce sens que si nous informons les personnes que nous élisons des répercussions qu'ont les lois sur nous. Cela étant dit, quelles sont les conséquences des LOIS de la législature?

Cela ne peut se faire que si la première loyauté des élus va aux électeurs et non à un parti politique, en échange de faveurs. Si l'on parvenait à adopter des lois de sorte que les

dirigeants ne récompensent pas les élus soit au plan matériel, soit en leur concédant des faveurs, on accomplirait énormément pour assurer l'indépendance des élus. D'autres lois prévoyant que les seules sommes d'argent que pourrait dépenser un candidat ou un parti politique seraient d'un montant approuvé par un organisme impartial comme Élections Canada pourraient être adoptées. Il faut reconnaître qu'en réduisant les sommes que pourraient dépenser les candidats ou les partis, on ne ferait qu'augmenter le pouvoir des médias institutionnels convergés, lesquels, en l'état actuel des choses, sont soumis à très peu de contraintes.

Partie quatre

L'effet cumulatif est que les personnes que nous élisons, sauf rares exceptions, représentent les partis politiques. La raison pour laquelle les élus s'inclinent si volontairement devant les chefs de partis est double.

La première tient au fait qu'ils ont été persuadés qu'ils doivent leur élection aux partis politiques et à leurs chefs, lesquels ont été achetés par les médias. La deuxième est que ce n'est qu'en promettant leur loyauté au chef de parti qu'ils se voient offrir l'unique chance qui s'offre à eux de jouer un rôle pertinent au Parlement, à titre de ministre, de président de comité ou de critique de l'opposition, créant ainsi une illusion d'opposition.

Si les Canadiens s'estiment frustrés de ne pas avoir plus d'influence sur la politique de leur pays, un électeur sur quatre interrogé dans le cadre d'un récent sondage a reconnu ne jamais prendre part à des activités populaires, comme signer une pétition, joindre les rangs d'un parti ou participer à une manifestation.

L'organisme SES Research a réalisé ce sondage pour les fins du Crossroads Boundaries National Council et du Forum des politiques publiques du Canada, deux cercles de réflexion, dans le but d'évaluer l'attitude des Canadiens à l'égard de l'activisme et de la gouvernance politique.

La jeune génération d'aujourd'hui fait-elle preuve d'apathie et de nombrilisme?

Ce mythe a été cassé lors du lancement, auquel il n'a été possible d'assister qu'en demeurant debout, dans une salle bondée, d'un livre représentant une nouvelle anthologie sur le thème du « pouvoir des jeunes » et sur la façon de constituer des mouvements en faveur du changement. Des jeunes activistes de l'ensemble du pays sont venus parler de la passion qu'ils éprouvent à l'égard de la justice sur le plan du climat, de la solidarité avec les

Autochtones et du renforcement d'un sentiment communautaire dans une société déchirée par l'inégalité et l'oppression.

À ce jour, un nombre inquiétant de leurs participants estiment que les voies démocratiques traditionnelles, y compris la boîte de scrutin, les ont trahis.

Ce qui ne va pas ne constitue donc pas le seul problème, il faut aussi déterminer ce qui manque.

La plupart des structures organisationnelles nationales ayant fait leurs preuves reposent sur le modèle des « ordres ». Bien que son caractère soit fondamentalement dictatorial, la dictature se fonde sur la nécessité d'assurer l'intégrité de l'organisation. Pour autant que les fonctions soient libres et ouvertes, les contraintes imposent l'adhésion à l'objet fondamental de l'organisation.

En vérité, les fonctions doivent déterminer l'objet et non les exigences de l'organisation.

La propriété communautaire de petites structures économiques et médiatiques, un peu sur le modèle des coopératives, permettrait aux collectivités locales de profiter d'une croissance des profits-bénéfices-gains.

Selon la plus récente Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, qui brosse un tableau des données recueillies depuis 2010 et publiées par Statistique Canada en mars dernier, les jeunes Canadiens (âgés de 15 à 24 ans) font plus de bénévolat que tout autre groupe d'âge. Les jeunes altruistes âgés de 15 à 19 ans ont fait, en moyenne, 115 heures de travail bénévole en 2010, tandis que ceux ayant entre 20 et 24 ans ont fait 159 heures de bénévolat. Karen Willson confirme qu'il y a eu une hausse marquée du nombre de jeunes Canadiens s'impliquant (26).

Nous avons besoin d'un nouveau type de représentant qui fera passer les intérêts des électeurs avant ceux du parti. Cela signifie que nous devons lutter contre le syndrome de Stockholm, en vertu duquel les membres respectent toujours la ligne du parti.

La première responsabilité de tout élu consiste à lutter en faveur de la primauté du droit, puis de veiller à ce que la loi corresponde à ce dont a besoin la population, et non à ce dont ont

besoin les dirigeants. Enfin, les élus doivent promouvoir la stabilité, même s'il faut surmonter une période d'instabilité (comme lors d'une série d'élections).

Cela nous laisse face au défi fondamental suivant : « Que faudra-t-il pour changer le vote? Certainement plus que de se contenter de taper sur des casseroles. » [Traduction]

La démocratie ne découle pas du simple fait d'offrir aux citoyens l'occasion de voter. La démocratie résulte d'une série de changements interreliés sur le plan des attitudes et des systèmes (29).

Peut-être pourrions-nous envisager la possibilité de constituer une forme quelconque de corps formé de membres de la communauté, libres du fardeau d'une formation juridique et d'un esprit axé sur le litige (33). Les membres d'un tel groupe pourraient sonder les habitants du voisinage et déterminer la nature des besoins administratifs et politiques des citoyens.

À défaut de modèles organisationnels qui se prêtent à une participation utile aux institutions politiques et sociales, par opposition à l'approche qui consiste à suivre les ordres ou à justifier les décisions prises ailleurs, il se pourrait que l'instinct de liberté s'étiolle, offrant ainsi à des meneurs charismatiques la possibilité de rallier un support populaire massif, dont l'histoire récente démontre qu'il n'est pas sans conséquence. (40) *The Culture of Terrorism*, p. 200, par Noam Chomsky.

Un mouvement démocratique devrait proposer de nouvelles structures civiques qui donnent aux citoyens une voix sur le plan de la prise de décisions sociétales, des mécanismes permettant aux citoyens de veiller à ce que les personnes occupant une position de pouvoir demeurent redevables et la possibilité, pour ceux-ci, de se regrouper pour lutter contre le pouvoir des grandes institutions. Il devrait créer des « outils » d'habilitation dont pourraient se servir les citoyens dans tous les rôles sociaux importants qu'ils jouent – à titre d'électeurs, de citoyens, de contribuables, de consommateurs, de travailleurs et d'actionnaires. Il devrait remanier les institutions du pays de manière à ce qu'elles cadrent avec les réalités d'une démocratie moderne et fonctionnelle. Enfin, il devrait coordonner les efforts des personnes et des groupes qui souhaitent unir leurs forces pour mener des réformes communes (41).

En fusionnant les intérêts de la communauté, ceux des intérêts locaux avec de nouveaux médias imprimés non institutionnels, nous pourrions nous doter d'un nouveau modèle économique et social qui permettrait d'élaborer un système social et un code moral réaliste.

Comment pouvons-nous créer les structures organisationnelles dont nous avons besoin pour nous défaire du lien de dépendance propre au syndrome de Stockholm qui unit nos élus aux partis politiques et faire en sorte qu'ils dépendent des électeurs pour se faire réélire?

Les citoyens apathiques ne peuvent être éveillés qu'en informant les électeurs de ce que font leurs élus.

Un maire a affirmé qu'il ne revenait pas aux élus d'informer les électeurs des affaires publiques qui les concernent. Cependant, nous ne pouvons nous fier aux médias convergés des entreprises pour obtenir de l'information impartiale et claire.

S'ils se voient offrir l'occasion de participer à un dialogue sur le thème des affaires publiques de manière impartiale, les électeurs se mobiliseront.

Partie cinq

Il importe que nous commençons à envisager l'éducation comme un investissement social, un actif futur et une source de rémunération budgétaire plutôt que comme une dépense budgétaire.

Je suggère que si nous offrons aux étudiants l'occasion d'obtenir une éducation qui représenterait un investissement de la part de la société, dont les dividendes futurs seraient remis sous forme d'impôt sur le revenu, ceux-ci réaliseront qu'il s'agit d'une meilleure idée, plus productive, que celle qui consiste à aller frapper sur des casseroles.

Ce pays sera bientôt le leur. Ils ont un intérêt direct à veiller à ce que celui-ci représente quelque chose en lequel ils souhaitent s'investir.

Nous devons mettre en place deux éléments importants : une structure organisationnelle et un processus de fonctionnement.

La structure organisationnelle est déjà en place. Il s'agit de la structure de circonscriptions et de scrutin constituée par l'organisme impartial qu'est Élections Canada et qui sert à élire les personnes qui, en principe, devraient nous représenter à titre de représentants fédéraux.

Je propose que nous recrutions des étudiants de niveau secondaire, que nous les nommions journalistes impartiaux, un par bureau de scrutin, chacun d'entre eux étant tenu de rendre compte de ce qui s'y passe. Même s'ils ne devaient débiter que par une pétition, cela démontrerait qu'ils se soucient du bien-être de leur voisinage.

Sept membres élus devraient en principe représenter mon bureau de scrutin : au niveau municipal, au niveau régional; au niveau provincial, au niveau fédéral et au niveau de la commission scolaire. Certaines régions administratives élisent également des représentants à une commission responsables des services publics.

Il serait élémentaire que les journalistes ne se contentent pas d'exprimer le point de vue des élus. L'objet consisterait à déterminer le caractère approprié ou les conséquences des lois morales et des textes législatifs qui nous régissent.

L'indéniable avantage de la proposition est que l'on pourrait débiter par un bureau de scrutin, dans une circonscription, et que la valeur de la participation des électeurs ne saurait qu'augmenter alors qu'un plus grand nombre d'étudiants, de rédacteurs et de mentors adhèreraient au mouvement. Un registre national permettrait de révéler quels bureaux de scrutin n'ont pas été représentés. Les délimitations des bureaux de scrutin sont disponibles auprès d'Élections Canada.

Qu'allons-nous FAIRE?

Il n'existe aucun autre moyen de nous doter de la représentation à laquelle nous avons droit dans une démocratie représentative.

Notes de bas de page :

(10) « Growing Democracy Deficit », *Catholic New Times*, Ted Schmidt, 01-04-2001.

(26) « Canada Survey of Giving, Volunteering », *Toronto Star*, 14-11-2012.

(29) Richard Gwyn, *Toronto Star*, 09-07-1997.

(33) *Chronical-Herald* : 01-08-1996.

(40) idem, p. 200.

(41) Ralph Nader : protecteur du consommateur.